

# Deuxième Édition du Concours de Plaidoyer des Associations Jeunes du Partenariat de Ouagadougou

## Thème :

La prise de décisions basée sur les évidences en SSRAJ

### 1. Contexte et Justification

La Conférence Internationale sur la Population et le Développement (CIPD) de 1994 a constitué un événement phare pour la santé sexuelle et reproductive<sup>1</sup>. Depuis lors, la santé sexuelle et reproductive s'impose progressivement comme une priorité et un élément clé de développement. Après un peu plus d'un quart de siècle et une mobilisation sans cesse grandissante des acteurs, d'importants progrès ont été enregistrés. Des interventions reconnaissant les droits des adolescentes et répondant à leurs besoins ont été conçues et testées ; des politiques et stratégies formulées ; des projets et programmes exécutés.

Mais à côté de ces avancées, des lacunes persistent. A l'heure du bilan, il apparait que bon nombre d'investissements financiers et humains ont été sans résultats positifs entraînant parfois une remise en cause de certaines politiques et interventions<sup>2</sup>. Aussi les besoins non satisfaits demeurent-ils encore très importants avec par exemple, environ 190 millions de femmes désireuses d'éviter une grossesse n'utilisant aucune méthode contraceptive<sup>1</sup>. Pour limiter au maximum les investissements humains et matériels à perte dans des interventions qui ne marchent pas, mais aussi pour accélérer les progrès, il est de plus en plus recommandé de prendre des décisions basées sur des données probantes. La recherche vient répondre à ce besoin. Son

---

<sup>1</sup>United Nations. International Conference on Population and Development, Cairo 5-13 September, 1994. Programme of Action [Internet]. New York: United Nations, Department for Economic and Social Information and Policy Analysis; 1995 [cited 2015 Aug 4]. Available from: <http://www.un.org/popin/icpd/conference/offeng/poa.html>

---

<sup>2</sup> Global Health: Science and Practice 2019, Qu'est-ce qui ne fonctionne pas en matière de santé sexuelle et reproductive de l'adolescent [www.ghsjournal.org](http://www.ghsjournal.org)

---

<sup>1</sup> Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales, Division de la population (2019). Contraceptive Use by Method 2019: Data Booklet (ST/ESA/SER.A/435)

objectif est de proposer des interventions et des politiques fondées sur des connaissances et preuves scientifiques. En santé publique, la recherche vise à comprendre l'influence des

---

facteurs qui déterminent la santé des populations mais aussi à mieux comprendre certains événements<sup>2</sup>. Elle permet de disposer de données qui orientent la prise de décisions efficaces. Les données guident la mise en œuvre d'interventions efficaces.

Conscient de tout ceci, le Partenariat de Ouagadougou (PO), regroupant en son sein 09 pays de l'Afrique de l'Ouest francophone, accorde une place de choix à la recherche dans son agenda pour atteindre son nouvel objectif phare. Cet objectif qui est celui de doubler le nombre d'utilisatrices de contraceptifs modernes à 13 millions d'ici 2030 ne saurait être atteint sans la jeunesse. En effet, en Afrique de l'Ouest et du Centre, 64 % de la population est âgée de moins de 24 ans<sup>3</sup>.

Pour toutes ces raisons énumérées, et forte du franc succès de la première édition du concours de plaidoyer qui vise à donner de la voix aux jeunes, à leurs aspirations et besoins, le Think Tank jeunes du PO place la deuxième édition du concours de plaidoyer sous le thème : « *La prise de décisions basée sur les évidences en SSRAJ* ».

## 2. Objectifs

### 2.1. Objectif général

Mettre la recherche au cœur des priorités des acteurs du PO avec un accent particulier sur les thématiques qui concernent les jeunes, leurs préoccupations et besoins.

### 2.2. Objectifs spécifiques

- Élaborer une stratégie de plaidoyer en faveur de la recherche prenant en compte les préoccupations des jeunes au sein du Partenariat de Ouagadougou ;
- Identifier les champs et problématiques de recherche pertinents et prioritaires pour les jeunes du Partenariat de Ouagadougou ;

---

<sup>2</sup> <https://www.inserm.fr/our-research/la-recherche-en-sante-publique/>

<sup>3</sup> Bureau Régional Afrique de l'Ouest et du Centre (UNFPA WCARO). Transformer et Améliorer les Vies. Une Région Une Mission. Rapport Annuel 2015. UNFPA WCARO (2015)

- Développer un plan de gestion, de dissémination et d'utilisation de la connaissance produite par la recherche pour de meilleurs résultats en Santé Sexuelle et Reproductive des Adolescents et Jeunes au sein du Partenariat de Ouagadougou.
- 
- 

### 3. Résultats attendus

A l'issue de ce concours, la recherche avec un focus sur le volet jeune fait l'unanimité comme une des priorités du Partenariat de Ouagadougou. Les principales problématiques et sujets pertinents de recherche concernant les jeunes sont également identifiés. Aussi le processus de gestion et d'utilisation de la connaissance produite par la recherche est défini.

#### 4. Méthodologie - Déroulement de l'activité

Cette activité se déroulera en trois grandes phases :

- Une phase de sélection à l'issue de laquelle six associations seront retenues pour les phases finales ;
- Une demi-finale qui mettra aux prises les six associations retenues et dont les quatre ayant le plus convaincu le jury seront retenues ;
- Une finale entre ces quatre associations issues de la demi-finale.

##### 4.1. Phase de sélection

Sur la base des candidatures soumises en ligne, six associations issues des 9 pays du Partenariat de Ouagadougou seront retenues. Les candidatures devront porter sur un projet de plaidoyer pour la prise en compte du volet jeune dans l'agenda recherche du PO.

##### 4.1.1. Conditions de participation

Le concours de plaidoyer est ouvert à toutes les associations dirigées par les jeunes des pays du Partenariat de Ouagadougou.

Pour être éligible au concours, les associations de jeunes doivent satisfaire aux critères suivants :

- Être une association de jeunes d'un pays membre de PO
- Être une association de jeunes dirigée par les jeunes
- Être une association légalement enregistrée et disposer d'un compte bancaire
- Avoir des connaissances sur la santé sexuelle et reproductive en lien avec les jeunes
- Avoir la capacité d'élaborer une stratégie de plaidoyer
- Être crédible/influent dans la communauté ainsi que dans les milieux où les questions relatives aux jeunes et adolescents sont discutées
- Avoir une capacité à organiser des activités en virtuel
- Être disposé à intégrer la santé sexuelle et reproductive des jeunes et adolescents dans son agenda.

#### 4.1.2. Comment postuler ?

Les associations de jeunes des 9 pays du PO intéressées par cette offre et qui remplissent les critères susmentionnés sont invitées à soumettre leur candidature (comprenant les informations sur l'association et un projet de plaidoyer sur la prise en compte du volet jeune dans l'agenda recherche du PO) en ligne avant le 21 Février 2022. Le formulaire de soumission est disponible via : <https://bit.ly/3umha0A>

Un comité de sélection va procéder à la sélection des associations nationales. La liste des six associations retenues sera publiée sur le site web du Partenariat de Ouagadougou.

#### 4.2. Demi-finale

Les six associations sélectionnées se défieront lors de la demi-finale autour de leur plan de plaidoyer et des problématiques ou questions de recherches prioritaires en SSRAJ qu'elles auront identifiées. Elles bénéficieront dès la demi-finale d'un accompagnement technique (coaching) par une des organisations membres du Think Tank Jeunes du PO. Sur les six organisations sélectionnées, quatre (04) seront retenues pour la finale.

### 4.3. Finale

La finale se déroulera en ligne et sera articulée autour de la gestion et l'utilisation des données de recherche (connaissance produite par la recherche) pour accélérer les progrès en Santé Sexuelle et Reproductive des Adolescents et Jeunes au sein du Partenariat de Ouagadougou.

Les quatre (4) associations finalistes compétiront devant le jury et à l'issue de leur prestation, un classement sera fait par ordre de mérite.

### 5. Prix

Les 4 finalistes bénéficieront d'un certificat de participation Les 03 premiers seront prioritaires pour le fond FACE (Fonds d'apprentissage, de coordination et d'échanges d'expérience)

1<sup>er</sup> prix : Prise en charge participation ICFP 2022 pour 02 membres de l'association

2<sup>ème</sup> prix : Un ordinateur portable

3<sup>ème</sup> prix : Un vidéo projecteur

4<sup>ème</sup> prix : Disque dur externe

### 6. Quelques dates importantes

Candidatures phase de sélection	04 Février au 19 Février 2022
Publication liste des associations sélectionnées	2 Mars 2022
Demi-finale	18 Mars 2022
Finale	08 Avril 2022

N.B : Les dates prévues pour la demi-finale et la finale sont susceptibles de modification.

